

LE VENT DES BANCELS

Mai-Juillet 2007

N° 74

Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

bise-art, blizart ●●
La tête dans
les étoiles
(suite)
souffle de l'école ●●
Mende...
sans paravent ●●●●
La symphonie
cévenole



dans l'œil
du
cyclone:



la châtaigneraie cévenole



- Crédit photo: brise municipale
Raymond Robert-Cobert
pages 12-13-14-15-16-17.
Alain Ventura
pages 34-35.
Etienne Passebois
pages 1-2-8-9-10-11.
Ecole des Abrits pages 18-19-20-21.
- 4- Daniel Mathieu: Fier de nos électeurs
4- Etienne Passebois: Maintenant nous reprenons le cours habituel des choses
5- Jean-Claude Lieber: à l'eau la carte communale ?
dans l'œil du cyclone
8- La châtaigneraie cévenole
bise-art, blizart
12- La tête dans les étoiles
souffle de l'école
18- Mende, ses environs et... ses distractions !
sans paravent
22- La symphonie cévenole
muses au vent
24- "Toi et Moi"
ah! lisez
26- Livre - Mots croisés
tempête de délibérations
27- Conseils municipaux
en coup de vent
33- Brèves et revue de presse.

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Josette Roux,
Eric Tamisier, Etienne
Passebois, Hubert Porrez,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura.

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb,
Michèle Lafont, Odile Rival,
Magali Martinez.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT :

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

L'empire des morts...

Que dit-on quand on revient de « l'empire des morts » ? On répond d'abord à ceux qui nous interrogent : Qu'as-tu vu ? Qu'as-tu ressenti ? , il paraît qu'il y a un grand tunnel, des étoiles, un vaste ciel aux multiples couleurs...

Et bien moi, je n'ai rien vu. Même pas le noir, rien, pas un chat ! - c'est navrant de décevoir - mais un retour en douceur, comme après une bonne nuit de sommeil.

Alors je vais vous engager à tenter l'expérience, doucement tout de même.

Il semble qu'il y en a un bon nombre pour qui le réveil ne vient pas aussi rapidement. Qu'il aurait même tendance à ne pas revenir du tout.

Je réponds ensuite que la CHANCE compte dans la vie. Que le Hasard nous conduit tout autant que le travail, la valeur, l'intelligence, la volonté... mais ne négligeons pas tout de même ces éléments : ils nous servent énormément pour poursuivre notre tâche dans la conduite du Vent des Bancelles.

Que toutes les bonnes volontés se mobilisent, participent et nous entourent car si « l'empire des morts », ça ne peut être connu que par quelques individus, ça ne doit, en aucun cas, l'être pour notre revue.

■

Etienne PASSEBOIS
Mai 2007



Daniel Mathieu:

Fiers de nos électeurs...

Pour 84 habitants recensés, St Andéol compte 81 inscrits sur la liste électorale

Lors des élections présidentielles, le pourcentage des votants a été de 97,53% au premier tour et de 86,41% au second, dépassant ainsi largement la moyenne nationale.

Au deuxième tour, Mme ROYAL obtient 74,62% des suffrages exprimés, M.

SARKOZY 25,37%. Ces chiffres confirment une fois de plus le fort engagement de notre commune et son attachement profond aux valeurs de gauche.

Ce constat, le même dans la majorité des communes cévenoles, nous interroge sur ce qui conduit une population à une telle détermination.

Est-ce le fruit de son histoire, de sa géographie ? Nous le savons, de tout temps, le massif des Cévennes a été lieu de refuge et de résistance, qu'il s'agisse de s'opposer au pouvoir royal et religieux qui refusait d'accorder les mêmes droits de penser et d'agir à ceux se revendiquant de la

religion réformée, ou bien de risquer sa vie pour dissimuler des familles juives soumises à l'impensable, et organiser la résistance contre l'occupant.

Ces valeurs de partage n'ont rien perdu de leur actualité : libéralisme n'est pas synonyme de liberté pour tous. Même si la gauche « n'a pas le monopole du cœur », il nous appartient d'être vigilants et de rester attentif à la défense de ces valeurs, chères aux cévenols.

Certes, nous avons perdu les élections, mais nous pouvons être fiers de nos électeurs.



Le mot des "saints-maires"



Etienne Passebois:

Maintenant nous reprenons le cours habituel des choses...

Le 10 février dernier, une mésaventure aussi soudaine qu'imprévue m'a fait tomber, comme dit le fabuliste, dans « l'empire des morts ».

Le « fabricant souverain » a voulu que j'en revienne mais pendant quelques temps, mon activité municipale a bel et bien été réduite au sommeil.

Et c'est alors que toute l'équipe municipale a repris le relais : les adjoints, les secrétaires, les employés communaux ont fait un travail tout à fait efficace, tout à fait conforme aux besoins de notre collectivité. Je les remercie vivement et leur rend le plus

grand des hommages.

La préparation et le vote du budget n'étaient pas la moindre des tâches et présentait toutes les difficultés liées à l'inadéquation entre nos faibles moyens et nos projets toujours ambitieux.

Nous reprenons maintenant le cours habituel des choses et tempêtons après les lenteurs, après les obstacles dont il semble qu'ils ne devraient pas exister mais qui sont pourtant bien là sur notre chemin.

Arriverons-nous à mener à bien le projet de carte communale, à construire le garage communal avant cet hiver pour pouvoir enfin mettre

notre matériel à l'abri ? Quel sort pourrons-nous réserver à la propriété de l'Arbousset ?...

Notre nouveau président de la république et nos nouveaux députés nous apporteront-ils les solutions à nos sempiternels problèmes : ceux de l'abandon de l'espace rural.

Nos besoins ne sont pourtant pas démesurés : ni piscine olympique, ni salles de réunion type Zénith, simplement des moyens de vie normaux et conformes aux exigences raisonnables du monde actuel : des routes goudronnées correctement, des moyens de communications du XXIème siècle, des adductions d'eau conformes aux besoins

des habitants et de la place pour que la vie collective fonctionne normalement...

Hélas, je crains qu'il faille dire encore, comme le faisaient nos anciens : « les poulos grataman toujours es

arrès »- (les poules gratteront toujours en arrière), c'est dire que rien ne changera, que tout sera comme avant ... !

Mais ne terminons pas par une note pessimiste. L'été arrive, avril a tenu ses

promesses de « tenir les ruisseaux à fil ».

L'air était parfumé de jonquilles, tout était enchanté.

Etienne PASSEBOIS
Mai 2007

Le mot

du "saint-adjoint" de Saint Frézal de Ventalon

Jean-Claude Lieber:



À l'eau la carte communale ?...

Voici six ans que le conseil municipal m'a chargé de travailler aux problèmes d'adduction d'eau sur la commune, et voici 18 ans que j'en entends parler...

Notre maire, E. PASSEBOIS a souvent fait part dans le Vent des Bancelles de ses soucis et de ses souvenirs sur cette denrée rare, autrefois sacrée, entourée, enjeu de tous les soins, mais aussi des passions des hommes, de leurs joies et aussi souvent de leurs jalousies...

Ce liquide vital que l'on venait recueillir dans des cruches et des seaux, parfois au milieu de la nuit selon des conventions obscures issues d'usages venus de la nuit des temps et transporté litre par litre le long des pentes abruptes des montagnes cévenoles.

Heureusement, on n'en est plus là, mais les enjeux restent forts et les passions qu'entraîne son partage peuvent diviser et détruire les relations entre les individus qui forment notre collectivité.

de faire dans un avenir proche sur le développement communal ? Voilà toutes les questions qu'un élu responsable a le devoir de se poser. Et les réponses ne coulent pas « de source »... si je puis me permettre ce mauvais mot!



Quoi de neuf donc au pays ? Quels sont les impacts, les problèmes posés par la gestion et la distribution d'eau potable sur la commune? Quelles solutions peut-on envisager ? Quelles seront les conséquences des choix que nous nous verrons contraints

- Un premier constat d'abord. Les besoins ont fortement augmenté et les «600 à 650 habitants» de la fin du XIX^e siècle seraient sans doute éberlués par les nôtres ! Nous sommes passés des litres aux mètres cubes, puis aux centaines voire aux milliers de mètres cubes. Les salles de bain, machines à laver le linge ou la vaisselle ont pris place dans de nombreuses maisons anciennes et les jardins d'agrément et les pelouses se sont installés de manière exponentielle... Les besoins en eau aussi.

...

Or les documents et les informations qui nous sont parvenus ensuite contredisent totalement ces données du problème. La « Loi d'urbanisme et d'habitat » précise en juin 2005 les « règles du jeu » dans l'adoption d'une Carte Communale :

« La carte communale ne peut délimiter des emplacements réservés des espaces boisés classés ou des dispositions particulières... »

« Ni édicter des règles concernant la taille des parcelles, l'implantation des constructions, l'emprise maximale au sol, ou encore des prescriptions architecturales particulières ».

Exit l'idée d'imposer des bassins de rétention d'eau pluviale !!!

En conclusion, le maire ne peut rien imposer et est réduit à signer des permis de construire du moment qu'ils entrent dans la zone constructible définie dans la Carte communale. Si l'on ne peut contrôler ni la taille, ni le nombre (pas de coefficient d'occupation des sols), ni la forme des constructions nouvelles et si l'on a l'obligation en plus (renseignements pris auprès de la Préfecture) d'assurer l'alimentation en eau potable et la voirie sous 18 mois sous peine de poursuites, nous avons pensé qu'il valait mieux prendre du recul avant d'être dépassés par un processus aux conséquences imprévisibles... (ou trop prévisibles malheureusement) !

Mes craintes de ne pouvoir faire face à de nouvelles demandes d'adduction se sont encore renforcées. Les services de la POLICE DES EAUX nous

déclarent à propos du captage des MARESQUES qui distribuent le réseau des ABRITS et de l'AYROLLE dans un courrier du 4 juin :

« Je crains, nous dit le responsable du service, qu'au cœur de l'été, pendant les années sèches, le prélèvement ne soit pas envisageable pour laisser un débit minimal au cours d'eau... Je vous invite d'ores et déjà à réfléchir à une solution alternative pour la période critique, (stockage 2 mois par exemple). »

Je pose la question : connaissez vous d'autres possibilités de captage sur ce réseau ?

Concernant le réseau de LA PONGE sur lequel nous travaillons depuis 4 années et que nous avons entièrement modernisé, savez-vous que le procès qui oppose la commune à un particulier n'est pas encore jugé ?

Voilà pourquoi le conseil municipal de mars 2007 que je présidais en l'absence du maire souffrant a pris la décision de ne pas s'engager plus avant dans le processus de la carte communale.

Le 16 mai a eu lieu une réunion publique sur ce sujet à laquelle était convié un technicien du bureau d'étude CORIOLIS. Celui-ci a admis que nos doutes étaient parfaitement fondés. Il semblerait qu'un PLU (Plan Local D'Urbanisme) même s'il est plus coûteux et plus compliqué à élaborer permettrait de mieux contrôler le développement communal pour lequel nous œuvrons depuis de longues années.

Il a donc été décidé par le conseil municipal de faire une étude approfondie des

consommations à l'été cet été.

- Les compteurs individuels, seront relevés au début du mois de juillet et fin août ainsi que les compteurs de bassin que nous avons fait installer cette année.

- Le débit des sources sera aussi relevé.

- Des analyses à l'été seront menées par la police des eaux.

Je comprends la déception de certains propriétaires qui avaient misé sur une issue rapide à leurs espoirs de construction ou de vente de terrains valorisés par leur changement de statut. C'est pourquoi je prends aujourd'hui la plume pour expliquer les difficultés de l'écu et ses scrupules de lancer la collectivité dans des choix lourds de conséquences et porteurs d'un avenir que nous aimerions avoir choisi après mûre réflexion. Tout le monde a « de bonnes raisons » et un point de vue qui peut se défendre.

Mais les élus se doivent justement de rester neutres au milieu des intérêts personnels tout en gardant un cap qui n'occulte pas l'avenir de la collectivité qui lui a confié provisoirement les responsabilités qu'il exerce.

Et c'est là toute la difficulté du choix des orientations futures...

Jean-Claude LIEBER
Adjoint au Maire de Saint Frézal de Ventalon

dans l'œil du cyclone

*Drôle d'œil du cyclone, cette fois ! Il est où le hameau ?
Pas très loin, mais aujourd'hui nous nous intéressons à un des
éléments caractéristiques de notre paysage...*



La châtaigneraie cévenole: son passé - son avenir

"Il n'y a pas de Cévennes sans châtaigniers ».

C'est bien en effet l'arbre dominant que l'on voit sur les flancs de la montagne de 200 à 1300 mètres, sur le versant méditerranéen où les pluies sont abondantes avec de fortes précipitations en

automne et une sécheresse marquée durant les mois d'été qui peuvent parfois compromettre la qualité et l'abondance des récoltes.

Les terrains sont schisteux et généralement peu fertiles, de sorte que l'arbre apprécie la fumure - celle des troupeaux, essentiellement - et produit ainsi des fruits de

meilleure qualité.

Un peu d'histoire.

- Initialement.

Le châtaignier, d'après les études qui ont été faites est apparu dans nos régions, très tôt, à la fin de l'époque tertiaire. Il a dû participer à la



Ci-dessus: fûts
pour bois
d'œuvre
Ci-contre:
châtaigniers
morts, tués par
l'encre

nourriture des premiers hommes, mais sa culture proprement dite date de l'époque romaine.

Son implantation s'est faite au moyen, âge (XI-XIII) mais l'apogée de la châtaigneraie en Cévennes date de XIXe siècle où on a pu parler de la « civilisation de l'arbre à pain ». Mais pas seulement de la nourriture pour les hommes et les animaux mais pour tous les usages de la vie de ces populations : bois de chauffage, bois de construction, poutres, chevrons,

manches, d'outils, bois de piquets pour l'agriculture....

L'essor s'est poursuivi jusqu'au début du XXème siècle et puis, progressivement, la dépopulation du pays a amorcé le déclin, sinon la disparition de cette production.

- La situation actuelle.

La maladie de *l'encre* (signalée à Vialas en 1871) plus récemment celle de *l'endothia* ont contribué au déclin du châtaignier.

Le manque de main d'œuvre : les guerres qui ont privé le

pays d'un bon nombre de forces vives, l'appel vers les villes de la civilisation industrielle, la demande de l'industrie du tanin qui a amené beaucoup de propriétaires à abattre les arbres à fruits....ont accentué le déclin.

dans l'œil du cyclone



●●●
En haut à gauche: Détail d'encre; à droite: Châtaignier greffé "figarettes" Ci-contre: Cépée après abattage pour le tанин

Ainsi, dans les années 1950-1960, on a pu penser qu'il en était fini de cette production.

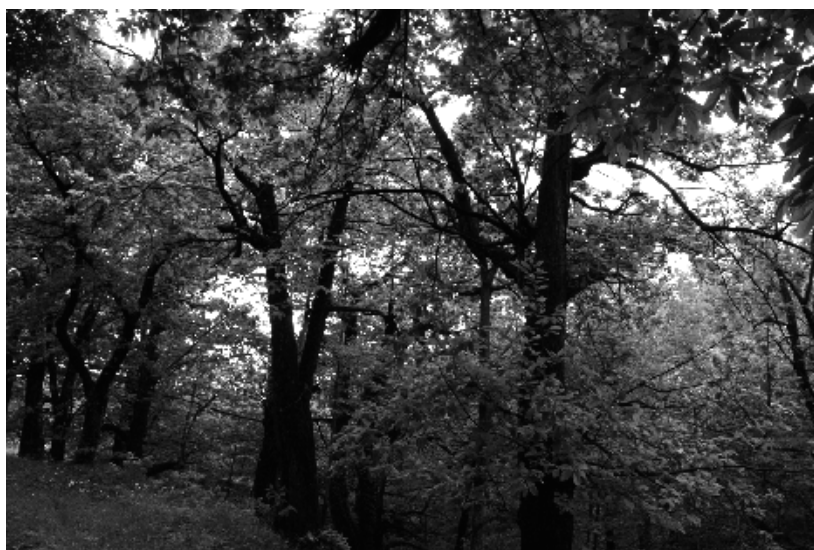
Et puis, est arrivée une nouvelle génération de cévenols qui se sont intéressés au châtaignier.

Certes, la production de fruits a été bien mince par rapport à ce que l'on récoltait naguère. D'abord, les châtaigniers greffés ayant disparu (tanin) et remplacé par des rejets (bouscas), les fruits étaient de moins bonne qualité de plus, où pouvait-on trouver ces chataigneurs et chataigneuses recrutés au « gran mécré »

(grand mercredi) d'automne pour ramasser ces 15, 20 et même parfois 40 tonnes de châtaignes que produisaient des propriétés comme celles du Viala, du Fresquet, du Chambonnet, de Fâisse... ?

Quiconque, ici, maintenant, récoltant 3 tonnes de châtaignes est considéré comme grand producteur !

Reste la châtaigneraie forestière, celle qui produit du bois d'œuvre, mais son exploitation ne peut pas être celle d'antan, où chaque propriétaire exploitait lui-même



son bois. C'est l'agriculteur qui abattait les arbres, qui faisait les piquets et les manches d'outils, qui, avec une équipe de scieurs de long, faisaient les planches ou les bois de charpente.

Actuellement ce sont des entreprises qui s'occupent de cela et leur rareté a pour conséquence de voir la châtaigneraie cévenole, qui représente une ressource lozérienne sous valorisée.

Et pourtant, il existe actuellement pour ce bois, de multiples usages.

- La production de piquets – pour l'installation de clôtures – mais les vignerons naguère, gros consommateurs, les délaissent.

- La charpente et le bois de construction : elle bénéficie d'une forte tradition locale et les couvertures de lauzes la demandaient.

L'absence de DTU pour le bois de châtaignier ne facilite pas le travail du maître d'œuvre ou de l'architecte qui rechigne à son emploi. Cette fiche technique est souhaitée. A quand, sa mise en place ?



Languedoc”, qui rassemble 130 producteurs, s’efforce de mettre en œuvre une politique castanéicole régionale cohérente.

Ainsi, qu’il s’agisse des fruits ou du bois, la châtaigneraie cévenole connaît un regain de vie dont on peut espérer qu’il sera durable et bénéfique à la vie de nos Cévennes. ■

Ci-dessus en haut: Attaque d’"endothia"
Ci-contre: Attaque d’"endothia" cicatrisée.
Ci-dessus en bas: Châtaignier greffé "Combales".

Etienne PASSEBOIS
Mai 2007

- Le bois de feu : il aurait sa place, mais encore faut-il qu’il soit proposé de bonne qualité aux usagers : le châtaignier ne brûle bien et ce n’est un bon combustible que lorsqu’il est très sec. Vendu fraîchement coupé : le client ne renouvelle pas sa demande.

- La mobilisation.

Pour réagir devant ces carences et pour essayer de valoriser rationnellement cette richesse, la Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise a mis en œuvre des plans de

développement des massifs forestiers.

Des techniciens compétents ont réalisé des études et entrent en contact avec des propriétaires forestiers qui le souhaitent pour vérifier leurs exploitations en créant notamment des plans simples de gestion. Des réunions d’information ont lieu, une documentation existe, des publications dans la presse, informent largement.

Par ailleurs, l’association “Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut

Pour des informations plus complètes et éventuellement une participation aux actions entreprises :

CENTRE REGIONAL de la PROPRIETE FORESTIERE
Antenne Lozère : 16, quai de Berlière 48000 MENDE

A S S O C I A T I O N CHATAIGNES et MARRONS des CEVENNES et du HAUT LANGUEDOC
35, rue Vincent d’Indy 30100 ALES

bise-art, blizart.....

“Vas-y, puisque tu en as envie! Quand t’auras 1000 heures de vol, tu courras pas après” ... Etait-ce possible de ne plus aimer piloter ?



La tête dans les étoiles... (suite)

... Un vol libre

Ce n’était que le début de mon incorporation pour effectuer « le maintien de l’ordre » qui est devenu depuis peu, officiellement « guerre d’Algérie ».

En juin, toujours pilote de liaison, une relève de mécanicien de l’air devait s’effectuer. J’ai pris un mécanicien à Sétif et direction Laghouat, dans le Sud. Ce trajet s’est bien passé. Après le

déjeuner, retour vers Sétif avec l’autre mécanicien.

Le trajet était assez long. À l’époque, on n’avait aucun moyen de navigation, hormis une carte, un compas instable, une montre.

L’habitude était de suivre des yeux au sol, les points remarquables : route, village, ville, fleuve (rare), massif montagneux, ligne de chemin de fer, etc....

Mais plus nous

descendions dans le sud, plus ces repères s’estompaient.

La navigation réclamait beaucoup d’attention, nos yeux scrutaient le moindre relief, cherchaient un détail significatif.

En outre, nous n’avions pas de bulletin météo dans ces zones. Les surprises étaient monnaie courante.

Je faisais facilement abstraction de ces aides terrières en vol. L’avion est fait



pour s'affranchir des contraintes de déplacement que l'on rencontre au sol. J'aimais voler en ligne droite.

Eric : Cela laisse entendre que le trajet de retour a été quelque peu différent de l'aller?

Eh bien ! Sur ma carte, dans la direction où j'allais, j'avais repéré un massif montagneux : le Djebel Boukahil, assez haut, de ceux qui engendrent des bons thermiques ascendants. J'avais envie de faire du vol de pente, façon planeur. Je l'ai fait et le mécanicien à bord n'était pas rassuré ! C'est après que je me suis égaré ; je doutais de mon vol à l'estime et au bout d'un moment assez long, j'ai fait demi-tour, je suis revenu sur ce massif, j'ai tourné autour pour ensuite me recalculer et décider de ma direction. Là, le mécanicien doutait franchement de mes capacités, mais ça a marché, nous avons atterri tard à Sétif.

Dans les mémoires des pionniers de l'aérospatiale, on lit leurs doutes, leurs erreurs et leurs astuces pour se diriger correctement ?

Nos conditions de vol, hormis la puissance de nos moteurs et



leur fiabilité, supérieures à celle des pionniers, nous n'avions pas grand chose en plus d'eux. Chacun de leur vol avait une part importante d'aléatoire, à l'époque.

Vous êtes toujours pilote de ligne certifié, quand passez-vous à l'échelon supérieur ?

Justement, après ce vol, je suis devenu pilote opérationnel, c'est-à-dire que mes heures de pilote de liaison ont été ajoutées aux besoins du service

d'une armée de guerre.

En juillet, nous étions deux pilotes et deux mécaniciens affectés à Laghouat. Nous rejoignons d'autres effectifs dans cette petite base. Nous étions à la disposition des troupes au sol sur une zone s'étendant du Djebel Amour à Djeffa et tout le sud de Laghouat.

C'étaient des missions d'appui, par nos informations aux troupes françaises au sol.

... Raymond
Robert
Colbert en
février 1938
(dans la
poussette) et
à 20 ans (en
haut à
gauche)

bise-art, blizart.....



●●● *C'était donc un travail très différent de la liaison. Comment avez-vous été initié à cette mission ?*

Raymond
Robert vers
35 ans

Dès nos premiers jours d'affectation, à 12 H, j'allais vers le local repas et apercevais un copain pilote tout équipé qui, se dirigeait vers son avion. Je me suis présenté à lui en lui disant que j'étais opérationnel et que je voulais bien voler à sa place. Il me regarde et me dit en me tendant ses cartes « Vasy puisque tu en as envie ! » et il rajoute : « Quand t'auras 1000 heures, tu courras pas après ! ».

Il vous avertissait d'un danger ou voulait vous dégoûter ?

De là, m'est venu un souci : était-ce possible de ne plus aimer piloter ? Les mots de cet homme me plongeait souvent dans la perplexité et généraient une petite angoisse, aussi. A mes 1000 heures de vol, toujours le grand amour mais toujours ce doute : à 2000 heures de vol, pareil ! Ce n'est que vers 6 ou 7000 heures de vol que j'ai eu la certitude que j'aimerais toujours voler et là, les paroles de ce militaire se sont envolées !



Et alors, cette première mission ?

Me voila parti avec un observateur dans sa première mission. Nous survolons un massif à la demande de l'état major et sur un virage, j'aperçois au sol, des gens camouflés qui se déplacent sous le couvert d'arbres. J'ai eu juste le temps de signaler la position, car dans la minute qui suivit, de fortes turbulences ont

fait chuter le poste radio, le rendant, inutilisable. Pendant au moins 40 minutes, nous passons, repassons au dessus du massif sous la falaise pour observer sans communiquer.

A un certain moment, nous avons bien entendu un bruit d'un tir d'artillerie malgré celui du moteur.

Ce n'est qu'en rentrant à la base, que nous avons appris qu'à chaque fois que l'avion longeait la falaise, les tirs



d'artillerie française s'arrêtaient et reprenaient quand nous étions hors d'atteinte.

Le 18 août 1957, j'ai fait 18 heures de vol en une journée et une matinée ! C'était le jour de mes vingt ans.

Quand nous rentrions de nuit, notre mécanicien posait au sol, de chaque côté de la piste, des pots avec un long col, façon cou d'oie, ou bien des boites en fer, remplies d'huile et d'essence qu'il enflammait. Dans Laghouat, nous avions une chambre dans un dispensaire.

J'ai beaucoup aimé le Sahara. J'ai aussi été affecté à Glomb Bechart ; de là, nous passions un mois et demi, voire plus, dans des détachements à l'extrême sud, baraquements en tôle, surchauffés, ravitaillement uniquement par avion et toujours le désert magnifique avec, la nuit, son ciel étoilé d'une pureté extrême.

Avez-vous encore changé de type de travail en Algérie ?

Oui. Avant mon affectation à Colomb Béchart, je suis parti passer mon brevet de pilote. Tout pilote doit commencer par cela. Les événements d'Algérie ont bousculé cet ordre. La



demande de personnel volant était très forte.

Le brevet se faisait sur huit mois, souvent aux Etats-Unis, car depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les pilotes de l'armée étaient élèves la bas.

Moi, j'ai fait ce brevet en quatre mois, toujours les événements qui pesaient sur

l'ordre établi. Mes instructeurs étaient des élèves pilotes recalés aux Etats-Unis.

Après Colomb Béchart, j'ai été affecté à côté d'Alger, dans une escadrille de liaison avec comme avion, un Broussard, moteur en étoile, de 500 ou 600 chevaux, de marque Pratt et Witney et 6 places de passager.

La maman de Robert et Robert vers 16 ans près d'un planeur



bise-art, blizart.....



●●●
... Dans le
réacteur d'un
DC 8

Transport de passagers, vous vous rapprochez de l'aviation civile ?

D'une certaine manière, mais je n'en ai pas fini avec l'armée. Un jour, peu avant le putsch d'Alger, le commandant de l'escadrille m'a convoqué pour me demander d'effectuer une mission spéciale pour le lendemain matin.

Dans son bureau, il me dit : « Vous partirez à la pointe du jour, avec 4 passagers, sans plan de vol et sans numéro opérationnel ». C'était très bizarre, mais comme j'étais le plus jeune de l'escadrille et demandeur insatiable de mission, je n'ai pas posé de question, d'autant plus que

cette bizarrerie pimentait l'affaire.

Avant l'aube, avec mes quatre passagers à bord, nous décollons et nous dirigeons vers Saïda, zone montagneuse. Nous tombons sur une grosse perturbation entre Oran et Alger ; j'ai du grimper très haut pour me faufiler entre les cumulo nimbus, navigant à l'estime.

Malgré une descente abrupte dans la région de Saïda, toujours pas de terre en vue.

J'avertis donc mes passagers, qu'atterrir à Saïda est impossible et que je choisis d'atterrir à Oran où le terrain d'aviation est équipé d'un radar, aide précieuse car la visibilité était nulle.

Il y a eu un gros remue-ménage dans la carlingue, une des personnes m'a communiqué un numéro de téléphone et ce message à transmettre : « le Broussard qui vient d'Alger ne peut pas se poser à Saïda, il se posera à Oran, *La Segnia* ». Je passe ce message à la tour de contrôle de Saïda, puis je prends contact avec celle d'Oran, qui, aussitôt, me demande mon plan de vol et le numéro de mission. Je réponds que je n'ai ni l'un ni l'autre.

Nous descendons, aidés par le radar vers la piste. Je stationnais l'avion, hélice encore en mouvement, lorsqu'à grande vitesse, deux automobiles arrivent. Mes



quatre hommes s'y engouffrent, les portières claquent alors que les voitures roulent déjà. Je suis surpris encore plus, quand, une auto de la police de l'air vient me cueillir !

Je suis emmené à la ville d'Oran, où je subis un interrogatoire serré, mais rapidement, ils se rendent compte que je sais peu de choses les intéressantes. J'ai été relâché sans autre forme de procès. J'ai su, bien après, que le commandant MASSU se trouvait à Saïda lorsque nous nous y rendions avec l'avion. Les hommes à mon bord étaient trois généraux, et le quatrième, le seul que j'ai reconnu lors de son embarquement, un barbu, se nommait Lagaille. Il occupait des fonctions importantes en Algérie ; je ne me rappelle plus lesquelles.

Je n'ai réalisé, que bien des années plus tard, ce que j'avais vécu, mais là bas, tout ce qui comptait pour moi, c'était de voler, toujours et encore.

Est-ce que ça a été la fin de votre participation à ce conflit ?

Non, je suis resté en Algérie où j'ai fait une qualification d'instructeur pilote et plus tard une formation d'instructeur vol sans visibilité, sur la base de Sidi Bel Abès.

J'ai quitté l'Algérie en 1963 après sept années de service.

En tant qu'instructeur, j'ai eu deux accidents, en Métropole, vers le Canet des Maures (Var).

Le premier, sur un Broussard Max Holste. A pleine vitesse mon moteur s'est bloqué, puis désintégré, projetant au loin l'hélice. J'ai posé l'avion dans une vigne sans trop de dégât.

Le deuxième, à bord d'un nord 3202b, un avion de voltige. Nous étions deux. L'élève qui était à bord devait décoller sous capote (pas de vue extérieure). Juste après le décollage, à 70 mètres de haut, le moteur stoppe. J'ai eu le temps de reprendre les commandes et hop, à nouveau dans une vigne ! Juste vingt pieds de celle-ci, arrachés ! Il y avait de l'eau dans le carburateur.

J'ai terminé ma carrière militaire sur DC3, Nord 2501 qui ont été des avions de transport jusqu'en 1970.

A partir de 1970, j'ai embrassé le civil et l'aviation commerciale après avoir passé mes brevets civils de pilote de ligne.

A suivre...

Propos recueillis par **Éric TAMISIER**

Un DC 10..

souffle de l'école.....

*L'école des Abrits en voyage scolaire à Mende...
Visite guidée...*



Mende, ses environs et... ... ses distractions !

La piscine

"La piscine"
Dessin de Lili

Lundi, dès que nous sommes arrivés, nous sommes allés à la piscine et nous avons fait connaissance avec notre moniteur de lundi et mercredi.



Il s'appelait Alexandre. Il nous a évalués pour voir ce que nous savions faire.

Nous avons fait des exercices sur le ventre et sur le dos, et des jeux sous l'eau. Puis, nous avons sauté. A la fin de la séance, il nous a laissé jouer.

J eudi et vendredi, nous avons eu Jean-Louis. C'était plus sportif : avec lui, nous

avons fait plus de jeux. Il nous a appris le dos-crawlé.

Je me suis régalée !

Charlotte

La cathédrale

La cathédrale de Mende a un clocher plus haut que l'autre !

Il y a une jolie rosace sur la façade. On a vu des



gargouilles et des arcs-boutants.

L'intérieur est très joli grâce aux vitraux. Il y avait un orgue avec plein de tuyaux.

Léo

L'acrobranche

Le lundi, nous sommes allés à l'acrobranche de Mende.

Nous avons mis des baudriers, puis nous avons commencé par un petit parcours facile pour nous habituer au matériel. Ensuite, j'ai fait deux autres parcours plus difficiles, à quatre mètres de hauteur. Il fallait franchir des ponts de toutes sortes et il y avait des tyroliennes. Nous avons fini sous la pluie, mais c'était super !



Les archives départementales

Aux archives, on trouve plein de documents qui parlent du passé.

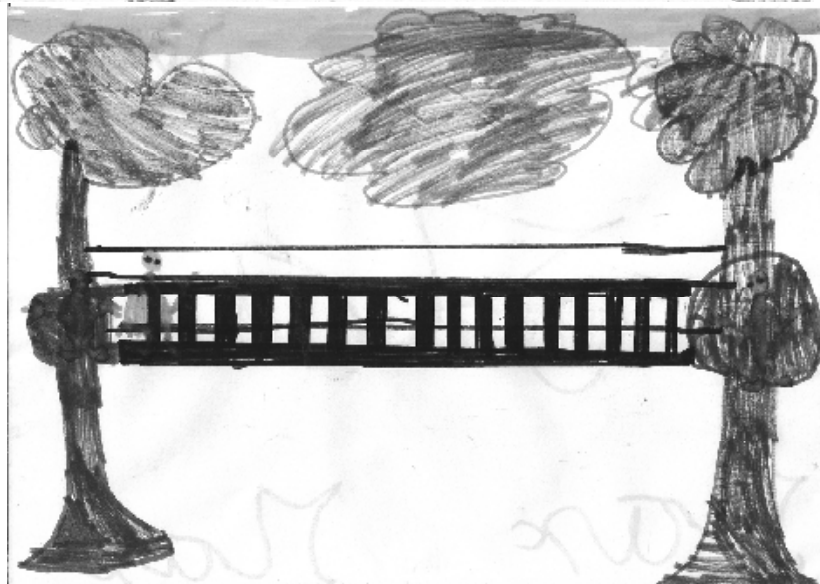
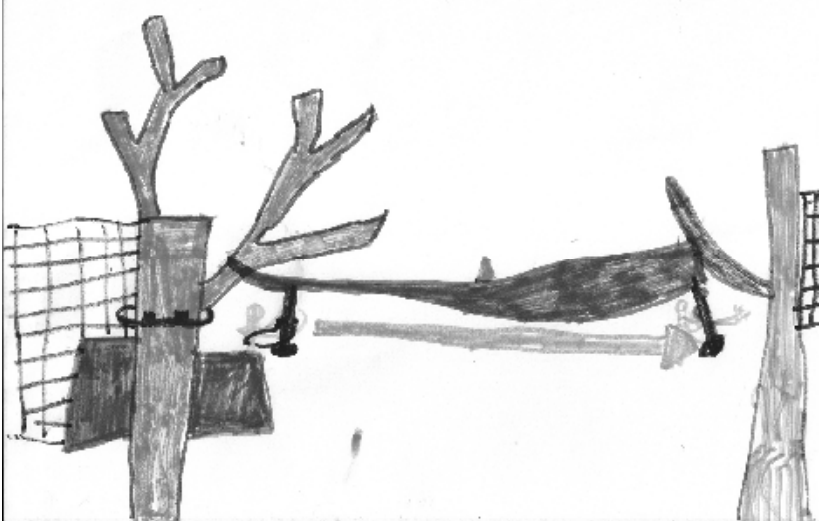
Il y a aussi des plans qui disent à qui appartiennent les maisons et les terrains.

On a vu deux anciens livres très grands : un livre de comptes et un livre de cantiques.

C'était impressionnant !

Gabrielle

"La tyrolienne"
Dessin de
Pierrot



Le centre

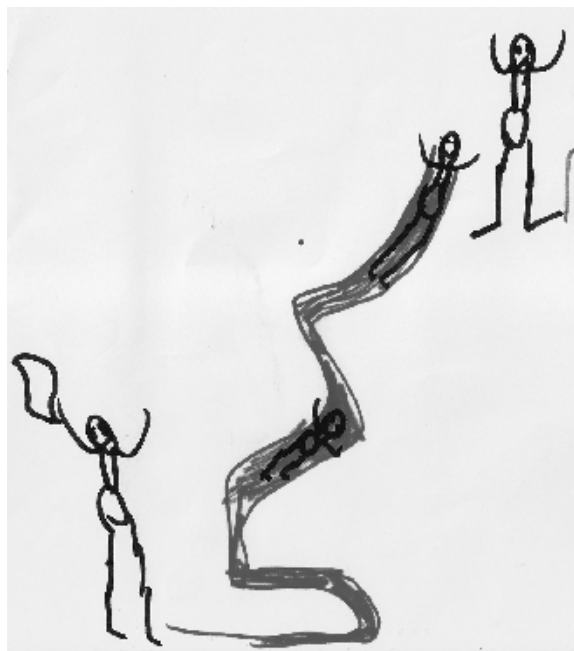
Moi, j'étais bien, au centre.

Les repas étaient bons (surtout les compotes), et les cantinières étaient très gentilles.

On avait de jolies chambres. J'étais avec Léo, c'était rigolo.

Galaad

"Le Pont de
singe"
Dessin de
Max



Le vallon du Villaret

“Le toboggan”
Dessin de
Pierrot

La première activité était rigolote : il y avait un tuyau qui faisait des coudes pour partir de notre bouche et arriver à nos oreilles. On criait dedans et on s'entendait en même temps !

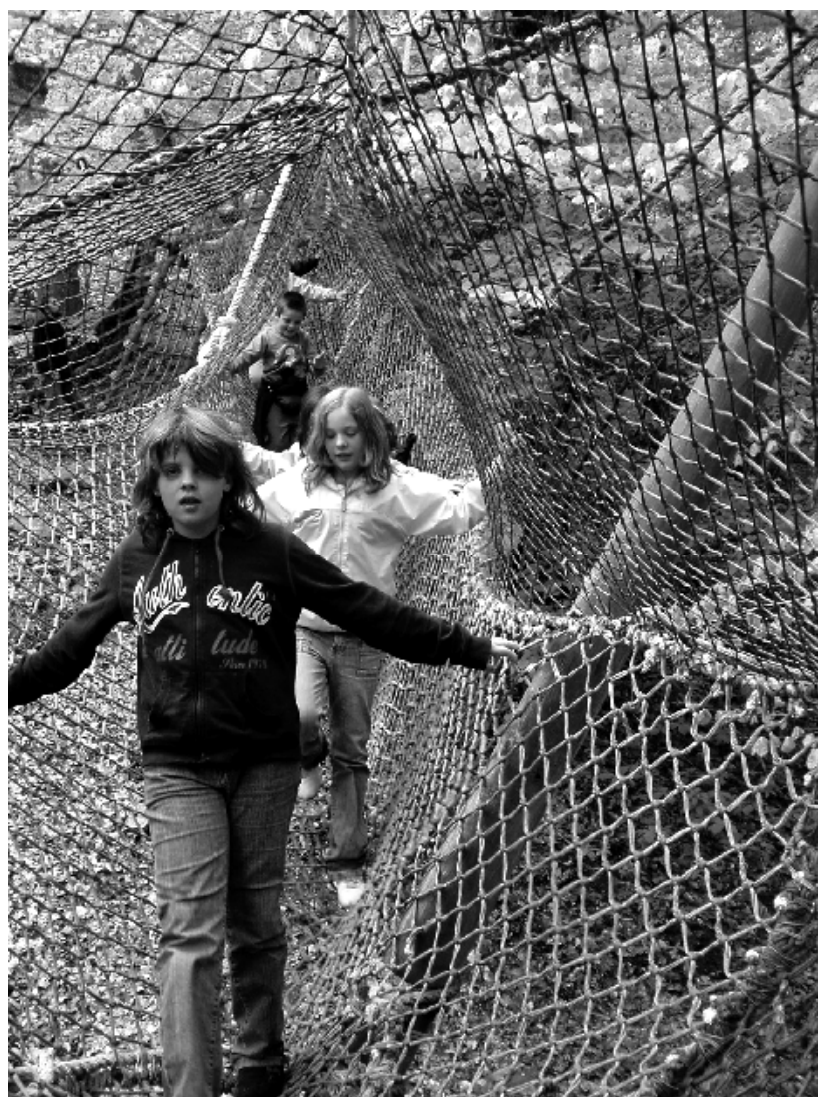
Tout au long du parcours, on découvrait des œuvres d'art dans les arbres, qui souvent bougeaient grâce à l'eau du ruisseau.

Il y avait aussi des filets accrochés aux arbres et on courait dessus, c'était très rigolo !

Puis, on est arrivé au «Pays des sons» : on mettait des billes dans des trous, et on obtenait des sons différents selon sur quoi elles tombaient. Plus loin, on pouvait jeter des boules dans des trous qui donnaient sur un circuit : elles roulaient sur des rails qui allaient d'un arbre à l'autre.

Plus loin encore, il y avait un petit parcours d'acrobranche, mais tout près du sol : on n'avait pas besoin de baudrier. Puis, il y avait un grand toboggan avec des virages.

Même la maîtresse a



fait les activités, c'était rigolo !
Enfin, il y avait un ruisseau à traverser en se balançant à une corde, et

presque tout le monde s'est mouillé !

Sarah



L'orientation

Le matin, la maîtresse nous a expliqué ce qu'était l'orientation. Elle nous a appris à nous servir d'une carte. Au début, c'était très difficile, mais nous nous sommes habitués et ensuite, nous y arrivions mieux.

Heureusement, tout de même, que la maîtresse était là, car nous n'arrêtons pas de nous perdre !

L'après-midi, nous avons fait deux groupes.

Chaque groupe allait poser des balises dans le quartier du Chapitre et marquait leur emplacement sur la carte pour que l'autre groupe aille les chercher.

C'était amusant.

Iris

La bibliothèque

À la bibliothèque de Mende, nous avons pris l'ascenseur pour monter à l'étage des jeunes. Il y avait beaucoup de livres ! La dame nous a montré les différents coins et nous a expliqué comment étaient rangés les livres.

Nous avons passé un moment à lire, j'ai lu : « Comment tu t'appelles ? »

Quand les petits sont partis prendre le car pour

rentrer à St Frézal, nous sommes restés encore un moment et nous avons fait un jeu : la maîtresse nous donnait à chacun un nom d'auteur et nous devions trouver un livre de lui le plus vite possible.

Nous avons fait quatre parties et j'ai gagné deux fois.

Eve

Javols

Le trajet en car pour aller à Javols était long, mais nous avons vu des éoliennes.

Le musée où nous sommes allés n'était pas très grand mais super !

Nous sommes d'abord allés voir les vestiges, dehors : les bains et un mur qui faisait un mètre d'épaisseur ! Nous n'avons pas pu tout voir car il faisait très très froid et nous sommes rentrés au musée.

Après le déjeuner, nous avons travaillé sur des morceaux de poteries qu'il fallait trier.

C'était très intéressant.

Jacques

Le parc de la DDE

Mercredi matin, on est allé au parc DDE. On a vu le camion de la DDE, il était tout neuf et il mettait du sel sur la route. On a vu aussi un petit engin blanc qui faisait les traits



sur la route avec de la peinture.

Il y avait une drôle de machine avec grosse mâchoire qui aspirait la neige, ça s'appelait « Hydrocrabe » parce qu'elle peut rouler à gauche ou à droite quand elle tombe dans le fossé. Il y avait un gros tas de sel.

Ensuite, un monsieur nous a montré comment il casse une éprouvette en béton pour savoir si c'est solide.

A la fin, un monsieur a levé la benne d'un camion pour nous montrer comment ça se soulevait.

Les enfants de la classe

Le bêtisier

Pendant la visite de la cathédrale de Mende

Lili : « c'est parce que c'est la maison de l'ogre qu'il faut pas faire de bruit ! »

Un peu plus tard

Galaad : « est-ce que je peux m'asseoir sur le fauteuil de l'évêque ? »

La Maîtresse : « mais, tu n'es pas évêque ! »

Galaad : « oui, mais je suis protestant ! »

La Maîtresse : « ici, c'est la maison des catholiques. »

Galaad : « alors je vais la casser ! »

Au vallon du Villaret

Fabienne : « ne bouge pas Lili, il y a un cousin sur toi (l'insecte) »

Lili : « c'est l' cousin d' qui ? » (en pensant à l'un d'entre nous)

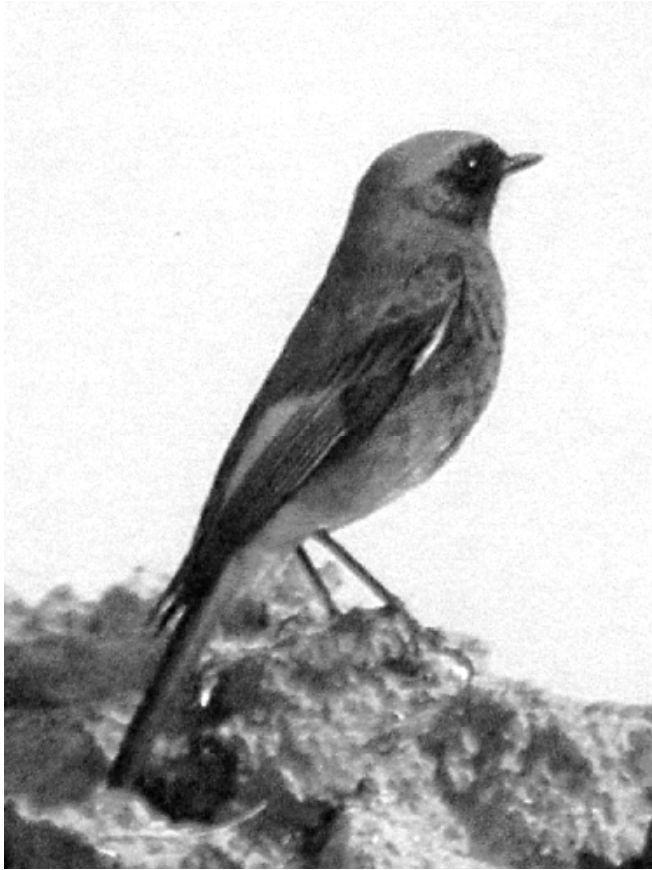
Lors de la visite de la DDE

Le responsable amène les enfants dans le laboratoire (il y a des gravats et des tamis en évidence)

Le Monsieur (très sérieux) : «

LE VENT DES ANGES N° 74 nous ici ? »

... Plusieurs oiseaux ajoutent leur chant aux chants des autres... Je pense: c'est la plus belle des symphonie. c'est la symphonie cévenole !



connais « La Symphonie Cévenole ». Cette symphonie, je la trouve écoeurante, un véritable coup manqué dans l'histoire de la musique : une connerie.

Son compositeur, Vincent d'Indy (Paris 1851 – 1931) occupa une place de tout premier plan dans la musique française pendant près d'un demi-siècle. Influencé par Wagner et Berlioz, ses œuvres sont basés sur la religion et la tradition.

Vincent d'Indy est issu d'une famille de la noblesse vivaroise. Orphelin peu après sa naissance, il habitait quelques années chez sa grand-mère paternelle à Valence. Plus tard, jeune garçon, il séjournait plusieurs fois en Ardèche. Charmé par la beauté de la nature et de la montagne ardéchoise, il composait en 1886 la « Symphonie sur un chant montagnard français » la fameuse « Symphonie Cévenole ».

Conclusion provisoire de l'histoire : la nature et les chants populaires d'une région peuvent inspirer les compositeurs, mais chez d'Indy l'inspiration trop faible ne crée qu'une symphonie médiocre.

Toutefois, Vincent d'Indy a des mérites. Pour savoir plus de sa Symphonie, j'ai fait des recherches et j'ai trouvé un texte très intéressant concernant « **Les Ardéchois célèbres** ». Voici quelques extraits du texte :

La symphonie cévenole...

Loubreyrou, mardi le 8 mai 2007. Jour férié : Victoire 1945.

La nuit est belle et parfumée aux fleurs de l'immense Paulownia dans mon jardin. La fenêtre ouverte j'entends le gazouillis du Dourdon, le cri d'une chouette... Trois heures : je me lève. La vessie, vous comprenez... Soulagé, je me couche de nouveau. Je m'endors, je rêve. Je rêve ? Non, je ne rêve pas, c'est l'aube. Le chant aigu d'un rouge-queue a chassé la nuit, le « toc-toc » du pic épeiche et le

bourdonnement d'un frelon devant la moustiquaire me réveillent tout à fait. Je reste encore une dizaine de minutes au lit, jouissant des sons de la nature. Plusieurs oiseaux ajoutent leurs chants aux chants des autres : le coucou, le troglodyte, le pigeon ramier, la tourterelle, la bergeronnette, la grive, la fauvette, les mésanges et tant d'autres.

Je pense : c'est la plus belle des symphonies. C'est la symphonie cévenole !

Pourtant, il y a un bémol : je

C'est à la charnière entre deux

époques de l'Histoire de France, au moment de la transition entre l'Ancien et le Nouveau Régime, que trois Ardéchois passent à la postérité à l'issue de découvertes techniques ayant un retentissement international.

Les frères Montgolfier



Novembre 1782, Joseph de Montgolfier, fils d'un papetier d'Annonay, lit un journal devant un feu de cheminée, quand lui vient l'idée d'utiliser la fumée qui s'échappe du foyer pour faire voler des objets dans l'air. Il élabore immédiatement un petit cube ouvert sur une face qu'il présente au-dessus de la flamme. Alors que le cube de taffetas s'envole et bondit vers le plafond, Joseph prend conscience qu'il est en passe de faire voler l'homme.

De retour à Annonay, Joseph, le scientifique, et son frère Etienne, l'industriel, se lancent dans une série d'expériences visant à parfaire l'invention qui allait donner naissance à l'aérostation.

Le 4 juin 1783, le premier aérostat non monté, gonflé avec de l'air chaud, obtenu par la combustion de paille et de laine mouillée, s'envole sous les regards ébahis des membres des États du Vivarais. La conquête de l'air était née à Annonay !

Très vite le Roi Louis XVI et

l'Académie des sciences reconnaissent l'invention des frères de Montgolfier et la baptisent « Montgolfière »

En novembre 1783, Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes effectuent le premier voyage aérien libre de l'histoire du monde en montgolfière.

Olivier de Serres

Issu d'une famille de drapiers convertie au protestantisme, Olivier de Serres fait des études de Droit à Valence. Revenu dans sa ville natale, Villeneuve-de-Berg, il achète en 1558 le fief du Pradel dont il devient le Seigneur. Cette acquisition lui permet d'appréhender progressivement le travail de la terre qu'il s'attache à étudier avec raison.



Dès 1600, il devient célèbre grâce à son ouvrage « Théâtre de l'agriculture et mesnage des champs », encyclopédie agricole dans laquelle il tente d'inventorier, pour chaque production, les moyens d'améliorer les rendements.

Humaniste, écrivain et visionnaire, il a lui-même expérimenté de nouvelles techniques, acclimaté de nouvelles espèces ; il se fait le propagandiste de l'élevage du ver à soie en France, avec le soutien d'Henri IV et devient le père de la sériciculture.



Marc Seguin

Né à Annonay en 1786, Marc Seguin petit-neveu et héritier scientifique de Joseph de Montgolfier, est à la tête de nombreuses inventions.

Il vit à Annonay où il fonde en 1820 une manufacture de feutres pour papeteries.

Très vite, son intérêt pour les sciences, recherches et inventions prend le dessus. En effet en 1823, il invente la première passerelle à câbles de fer sur la Cance (rivière ardéchoise). De nombreux ponts de ce type se développent par la suite à travers l'Ardèche, mais aussi à travers la France et aux États-Unis (le Golden Gate Bridge à San Francisco).

La deuxième grande invention de Marc Seguin est celle de la chaudière tubulaire en 1828, découverte majeure dans le domaine de la locomotion. Ce processus va entraîner une augmentation considérable de la puissance et de la vitesse des locomotives.

Pour être complet, je mentionne encore Vincent d'Indy (tiens), François-Antoine Boissy d'Anglas (une des figures les plus connues de la Révolution française) et Jean Ferrat (auteur de « La montagne »).

Conclusion finale : demain, à l'aube, j'écouterai de nouveau les chants de la nature cévenole, les chants de Loubreyrou, **l'unique symphonie cévenole.**

Hubert PORREZ

Les mots de tous les jours



Quelques poèmes ou extraits du recueil "Toi et Moi"

ABAT-JOUR

... Baisse un peu l'abat-jour, veux-tu ? Nous serons mieux.
C'est dans l'ombre que les cœurs causent,
et l'on voit beaucoup mieux les yeux
quand on voit un peu moins les choses...

Le poète et dramaturge français **Paul Géraudy** (Paris 1885 - Neuilly-sur-Seine 1983) est peu connu, même en France. Wikipédia, l'encyclopédie libre, affirme à juste titre que *sa poésie est sensible, voire désuète, ce qui lui valu un certain succès auprès du public féminin. Il livre ses confidences avec des mots de tous les jours.*

Paul Géraudy (pseudonyme de Paul Lefèvre) fait ses études à Paris, où il publie en 1908 ses premiers poèmes « Les petites âmes ». En 1912, il remporte avec son second recueil « Toi et Moi » un succès dont l'éclat sera si grand et si durable que l'on tend à négliger les victoires remportées à la scène par l'auteur dramatique.

Poète de la femme et des choses du cœur, Géraudy a rassemblé en 1960, dans « Vous et Moi » un choix de poèmes dépareillés, qui accompagnent « Toi et Moi », lui font écho et le prolongent.

« Toi et Moi », c'est en 32 poèmes l'histoire d'un amour. Une voix douce, une voix tendre dit et redit des choses simples : qu'elle aime,

que c'est triste d'être seul,
douloureux d'être jaloux, et
comment ne pas l'être quand
on aime tant, quand on aime
trop ? Elle dit encore, cette
voix, qu'un seul être ne
suffit pas à occuper une vie
entière, mais à qui la faute
sinon à soi ?

A cause de ses phrases
limpides où chacun peut se
reconnaître, la vogue de «
Toi et Moi » fut immense,
elle l'est encore et le sera
tant qu'il y aura des gens
pour se plaire à entendre
chanter avec fraîcheur la
douceur, la peine d'aimer. Il
n'est que de lire *Piano*, la
Lettre ou *l'Abat-jour*.

Dans « Vous et Moi », la
leçon de la vie a fait le
poète plus aigu et plus
pénétrant. Les rimes
conservent pourtant cette
légèreté, cette souplesse où
l'art se devine sans
s'imposer sous le voile de la
pensée fine et sensible.

Le succès de « Toi et Moi » a
également inspiré certains
éditeurs. L'édition
distribuée par le Cercle du
Bibliophile mérite une
mention spéciale. Cette
édition aux ravissantes
illustrations d'Aristide
Maillol (bois gravés et
lithographies) est un
véritable joyau dans la
bibliothèque.

■
Hubert PORREZ

DUALISME

Chérie, explique-moi pourquoi
tu dis : « MON piano, MES roses »,
et : « TES livres, TON chien »... pourquoi
je t'entends déclarer parfois :
« C'est avec MON ARGENT A MOI
que je veux acheter ces choses. »
Ce qui m'appartient t'appartient !
Pourquoi ces mots qui nous opposent :
le tien, le mien, le mien, le tien ?
Si tu m'aimais tout à fait bien,
tu dirais : « LES livres, LE chien »
et : « NOS ROSES »

MEDITATION

On aime d'abord par hasard,
par jeu, par curiosité,
pour avoir dans un regard
lu des possibilités.
Et puis comme au fond soi-même
on s'aime beaucoup,
si quelqu'un vous aime, on l'aime
par conformité de goût.
On se rend grâce, on s'invite
à partager ses moindres maux.
On prend l'habitude, vite,
d'échanger de petits mots.
Quand on a longtemps dit les mêmes,
on les redit sans y penser.
Et alors, mon Dieu, l'on aime
parce qu'on a commencé.

■

livre



"ENSEMBLE, C'EST TOUT"

Anna Gavalda
Editions « J'ai lu »
Roman

Camille dessine, elle a un beau talent, une mère égocentrique, aucune confiance en elle, elle survit en faisant des ménages.

Philibert Marquet de la Durbellière est un jeune aristo sorti tout droit du siècle dernier. Il vend des cartes postales, dispose d'un immense appartement délabré et survole son époque sans rien y comprendre.

Franck est cuisinier, ne s'exprime qu'en « aboyant », il a

son boulot, sa moto, sa mémé. Le temps qui lui reste est partagé entre dormir et ramener des filles.

Ces trois là n'auraient jamais dû se rencontrer et pourtant

Qu'ont-ils en commun ? Des bosses et des blessures non cicatrisées.

Tout au long du roman, ils s'approchent, s'appriivoisent, se repoussent sans complaisance, s'appuient les uns sur les autres, retombent, crient et finissent par grandir en soignant leurs bleus à la pommade tendresse.

C'est cruel, drôle, émouvant et terriblement actuel.

Anna Gavalda est également l'auteur de « je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part » et de « je l'aimais ».

Michèle Lafont
Mai 2007

C'est également un film réalisé cette année par Claude BERRI (durée 1h37) avec Audrey TAUTOU, Guillaume CANET, Laurent STOCKER, Françoise BERTIN...

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	G	O	U	G	N	A	F	I	E	R
2	A	U	T	I	S	T	E	S		A
3	L	I		B			N	A		S
4	L	E	S	B	I	E	N	N	E	S
5	I	S		E	L		E	T		U
6	N		G	U	I	N	C	H	E	R
7	A	L	E	S	E	E		R	U	A
8	C		L	E			J	O	L	I
9	E	V	E		E	C	O	P	A	S
10	S	U	R	M	E	N	E	E	S	

Jeu proposé par Hervé Godfarb

HORIZONTALLEMENT

- Vaurien
- Coupé du monde
- Mesure. Symbole chimique
- "Marchent fièrement"
- Etre anglais. Article étranger. Coordonne
- Danser
- Calibrée. Regimba
- Article. Elégant
- Toute première. Dégustas
- Anéanties

VERTICALEMENT

- Les poules en font partie
- Permettent de respirer. Aperçu
- Dans la gamme. Bloquer
- Arrondi
- Priorité familiale phonétique. Prénom roumain. Voyelle doublée
- Arobase. Arrivé. Grade abrégé
- Renard. Oncle d'Amérique
- Altruiste qui n'"m" plus
- Accueille inversé
- Apaisais

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal du
10 mars 2007

Présents:

Mesdames Jeanne Girod,
Gisèle Chapelle,
Messieurs Daniel
Mathieu, Jean Claude
Dautry, Hervé Pellecier.
Procurations : Josette
Roux à Gisèle Chapelle,
Stéphane Clarisse à
Jeanne Girod.

Absents:

Thomas Brasseur, Denis
Pit.

Secrétaire :

Hervé Pellecier

J. Girod donne lecture des comptes-rendus des deux dernières réunions du Conseil Municipal aux fins d'approbation. Il est observé que les travaux d'électricité et de menuiserie prévus dans l'appartement de la mairie à Lézinier ne figuraient pas dans les travaux 2007 listés dans le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2006. Le conseil donne son accord pour les ajouter et approuve les dits comptes-rendus.

En préambule aux sujets mis à l'ordre du jour, il est fait un point sur diverses questions traitées lors de la dernière réunion :

- ZAD : pas de développement autre que le premier recensement des parcelles susceptibles d'entrer dans le périmètre de la ZAD.

- Logiciel de comptabilité: le produit a été mis en place et fonctionne.

- Voirie 2006 : une visite avec la DDE est programmée le 14 mars en vue de reprendre les éventuelles malfaçons.

- T r a v a u x consécutifs aux inondations 2003 : la réfection du mur de Faïsses est terminée et les indemnités ont été partiellement reçues.

I/ Travaux 2007

1°/ Voirie 2007

La visite de la DDE sera également l'occasion d'évoquer les travaux 2007 avec la réfection dans sa partie supérieure de la VC 1 depuis l'embranchement de la route de Crêtes jusqu'à la partie recouverte « d'enrobé. »

Sont également évoqués les passages difficiles en divers points des voies communales (omnières et trous importants) dont au Cros, dans la partie avant la calade, et à Poussiels. Cette situation est l'occasion de rappeler que les travaux d'entretien (emplois) ne sont plus pris en charge par la DDE dont l'intervention se limite désormais aux seuls investissements (voirie) et que l'on ne trouve pas d'entreprises pour réaliser cet entretien. Cette absence d'entretien est une source de coûts plus élevés pour les finances publiques puisqu'elle conduit à engager des investissements plus

lourds. Le problème sera évoqué avec la DDE le 14 mars.

Réfection du mur surplombant le chemin conununal dans le hameau de Sainbuget: Indépendamment du problème du coût à engager qui reste à chiffrer, cette opération pose un problème de principe dans la mesure où le mur en cause n'est pas la propriété de la commune mais appartient aux propriétaires des parcelles dominantes et où l'usage de fonds publics sur des terrains privés est, en principe, interdit. Il semblerait qu'il existe des possibilités de dérogation, au moins partielle, à cette règle et qu'il soit possible de trouver des solutions de co-financement eu égard aux risques créés pour la collectivité. Des informations plus détaillées seront demandées à la sous-préfecture pour vérifier la faisabilité de ce montage. Autres points liés à la voirie :

- Par mesure de sécurité, un balisage du virage de l'Aiguille, au Pré Neuf, sera réalisé par E. Tamisier.

- Le pont du Pré Neuf a été légèrement endommagé, il sera demandé à une entreprise d'intervenir.

2°/ Réfection du toit de la clède Tour

Compte tenu de la dotation de 34.000 € attribuée par le PNC à la commune pour les travaux en zone centrale, la réfection du toit de la Clède est envisagée. Le

garde du PNC sera approché pour l'établissement du permis de construire.

3°/ A.E.P

a/ Lézinier

Les travaux sont quasiment terminés et le réseau fonctionne.

b/ Lespinas

Les dossiers de subventions ont été déposés au GAL (Groupe Action Leader qui gère des fonds européens) et au Conseil Général. Le montant total des travaux est estimé à 162.000 €

- Le GAL a donné son accord pour une subvention à hauteur de 25.000 € représentant 15.4 % de l'investissement.

- Le Conseil général a retenu le dossier pour un financement à 50% soit 81.000 €

- Une demande subvention d'un montant de 25.000 € a été également déposée auprès du PNC pour laquelle la commune reste dans l'attente d'une décision.

- Dans l'hypothèse d'une réponse positive du PNC, la part d'autofinancement de la commune serait ramenée à 31.000 €..

Il est nécessaire de terminer l'opération avant la fin du 1er trimestre 2008, date à laquelle le programme Leader actuel s'achève, de manière à ne pas remettre en cause la subvention attribuée par cet organisme.

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal du
10 mars 2007
(suite)

●●●

4°/ Raccordement
électrique

Suite à la demande d'électrification du Pountrat formulée par Olivier Charton, la commune a présenté au S.D.E.E un dossier plus étendu englobant les différents bâtiments non encore reliés au réseau dans la zone s'étendant de la propriété Tour à l'Adrech.

Le S.D.E.E a fixé le coût de la participation des usagers aux travaux à 19.700 € dont le règlement pourrait être effectué selon deux modalités différentes :

- soit les propriétaires déposent à brève échéance des permis de construire et s'acquittent de leur quote-part directement auprès du S.D.E.E ;

- soit la commune finance le projet et récupère la contribution des propriétaires au fur et à mesure du dépôt des permis.

Afin de disposer des éléments de prise de décision, le Conseil Municipal décide de prendre contact avec les propriétaires concernés (4 plus la commune) afin de connaître leurs intentions.

5°/ Appartement communal de Lézinié

Suite à la décision de remplacer l'escalier des combles et l'œil de boeuf, le maire soumet un devis de 3.320 € qui, après discussions, est approuvé.

Une délibération est prise pour engager les travaux.

II/ Autres délibérations

1°/ Renouvellement de la convention ATESAT

Il s'agit de la convention d'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire conclue entre la commune et l'Etat au travers de la D.D.E. Dans le cadre de cette convention, la D.D.E assume les missions suivantes

- Assistance au diagnostic de sécurité routière

- Assistance au programme de travaux de voirie - Assistance au classement de la voirie

- Assistance à la modernisation de la voirie La durée de cette convention est fixée à un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

La précédente convention ATESAT venant à expiration, le Conseil Municipal prend une délibération pour renouveler ce contrat.

2°/ Contrat avec le centre de gestion pour le traitement des archives

Le centre de gestion pour le traitement des archives a communiqué un devis de 1.840 € comprenant les prestations suivantes :

- Diagnostic : 1/2 journée

- Tri des documents : 3 journées

- Classement des documents à conserver : 4journées

- Conseils d'archivage et formation du personnel communal : 1/2 journée

- Etablissement d'un plan d'archivage (inclus dans les prestations ci-dessus).

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal considère que, compte tenu du faible volume d'archives de la commune, l'offre présentée ne correspond pas aux besoins et ne peut être acceptée en l'état : soit le prestataire réduit de manière significative son devis, soit le projet sera abandonné.

3°/ Subventions aux associations :

Cette question est reportée à la séance consacrée au vote du budget.

4°/ Fixation du prix de l'eau pour l'A.E.P de Lézinié :

Le Conseil Municipal décide, pour l'année 2007, d'aligner le forfait de l'eau fournie dans le cadre de l'A.E.P de Lézinié sur celui fixé par le Conseil Général, soit 200 € (deux cents euros). Le règlement s'effectuera en deux fois, respectivement au mois de mai et de novembre 2007 (imputation sur compte comptable 7012).

Une délibération est prise en ce sens.

III/ Questions diverses :

. Une demande de location d'un logement de

de M. G. Ganaye. Ce logement est toujours occupé par sa locataire qui n'a pas manifesté l'intention de partir. En l'état de la situation, le Conseil Municipal ne peut pas donner suite à cette demande.

. Mme Chardayre et de M. Zidoune ont présenté une demande d'implantation d'un commerce dans les futurs locaux de lespinas. Au stade actuel du projet, le Conseil Municipal indique que la priorité est donnée au volet « logement » et que le programme des travaux, pour la tranche des locaux destinés au public, n'a pas été encore arrêté. Il est par conséquent trop pour examiner la demande.

. Mme S. Grandidier et M. T. Picard ont sollicité le bénéfice d'un bail emphytéotique sur la propriété Tour. Une telle demande relève de la compétence de la Communauté de Communes qui envisage la création d'un logement social mais qui ne pourra pas être réalisé dans le cadre juridique d'un bail emphytéotique. Il ne peut donc être répondu favorablement à cette demande.

Mme S. Grandidier et M. T. Picard ont également demandé l'autorisation d'utiliser le jardin communal de Poussiels. Il est rappelé que ce jardin est attaché au logement de l'école du Cros. Toutefois, si celui-ci ne doit pas être utilisé cette année, le Conseil Municipal autorise Mme Grandidier

et M.Thomas à le cultiver pendant l'année 2007.

. La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au samedi 14 avril 2007 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00.

**Saint Andéol de Clerguemort
Conseil Municipal du
14 avril 2007**

Présents:

Mesdames Jeanne Girod, Gisèle Chapelle, Josette Roux,
Messieurs Daniel Mathieu, Thomas Brasseur, Hervé Pellecier, Denis Pit, Stéphane Clarisse. Procurations: Jean Claude Dautry à Daniel Mathieu,

Secrétaire:
Stéphane Clarisse

Josette Roux donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mars 2007. Le conseil approuve ledit compte-rendu.

1/ Compte administratif 2006.
Monsieur le Maire donne lecture des résultats comptables de l'exercice 2006:

Fonctionnement:
Dépenses = 48.989,39 € ;
Recettes = 102.107,83 € ;
Résultat = 53.118,44 € ;
Excédent au 31.12.2005 = 67.117,69 € ;
Excédent au 31.12.2006 =

120.236,13€ .
Investissement: Dépenses = 40.196,33 € ; Recettes = 62.294,77 € ; Résultat = 22.748,44 € ; Déficit au 31.12.2005 = 42.710,07€; Déficit au 31.12.2006 = 19.941,63 € .

Le résultat global présente un excédent de 102.107,93 €.

Il est précisé que ce résultat présentant un excédent important est dû principalement au fait que les factures liées aux travaux d'adduction d'eau de Lézinié et de raccordement de l'EDF à l'Espinass sont payées sur l'exercice 2007. Le conseil vote le compte administratif à l'unanimité.

2/ Affectation des résultats.
L'excédent de 120.236,13€ est affecté comme suit: Au compte 1068: 19.941,63 € pour combler le déficit d'investissement En report de fonctionnement: 100.294,50 € . Voté à l'unanimité.

3/ Taux des 4 taxes.
Il est décidé de conserver les 4 taux identiques
Taxe d'habitation: 8.03%
Foncier bâti: 13.05 %
Foncier non bâti: 155.54%
Taxe professionnelle: 5.90%

4/ Budget primitif 2007.
Fonctionnement:
Dépenses = 69.195 € ;
Virement à l'investissement = 159.293 € ;
Recettes = 128.294 € ;
Excédent au 31.12.2006 = 100.294 € ;
Budget = 228.588€ .

= 533.816 € ; Déficit au 31.12.2006 = 19.942 € ;
Recettes 394.465 € ;
Virement du fonctionnement = 159.293 € ;
Budget = 553.758 € .

Les travaux prévus sont:
Réfection du mur de Lamarnet et route dans le hameau du Cros (PED)
Bicouche entre Sambuget et le hameau de l'Herm
Escalier et électricité dans le logement de Lézinié
Continuation des programmes d'adduction d'eau et de L'Espinass
Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents. Les documents budgétaires sont consultables en mairie

5/ Subventions aux associations
Il est voté les subventions suivantes:
Galerie de l'arbre seul = 80 € ;
APE les Abris (voyage) = 400€ ;
AOC Châtaigne = 80 € ;
Cineco = 100 € ;
Resto du cœur = 100 € ;
Regain = 50 € .
Total: 810 €
La séance est levée à

**Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
27 avril 2007**

20h30.
Absents:
Mme SANCHEZ. MM. VELAY et CROS.

REPARATIONS VOIRIE
DEGATS
MASMIN.
Le conseil décide de procéder aux réparations du passage busé du

Masmin qui a été détruit lors d'un épisode pluvieux violent les 18 et 19 octobre 2006. Il approuve le devis de l'entreprise BEAU et décide de demander une subvention DGE suivant le plan de financement suivant :

Montant des travaux 12.294,88 €
Subvention DGE: 3.392,40 €
Autofinancement 8.902,48 €

**Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
21 mars 2007 à 18h**

Présents:
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F, GOURDON V, COLOMBAT S.
MM. JALAT F. et MAURIN T.
Absents excusés:
M. PASSEBOIS E., Maire et Mme VIDAL L.
Absents:
Mme BRUGUÈS M.
Secrétaire de séance: MAURIN Thierry.

ORDRE DU JOUR :

M. Jean-Claude LIEBER , 1er adjoint, ouvre la séance par des nouvelles rassurantes de M. le Maire qui a subi une sérieuse intervention chirurgicale. L'ensemble du Conseil lui transmet ses amitiés et lui adresse ses meilleurs vœux de rétablissement.

tempête de délibérations

●●●●●●●●●●●●●●●●
**Saint Fréal de
Ventalon
Conseil Municipal du
21 mars 2007
(suite)**

●●●
■ **Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 17/01/07.**

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ **Budgets primitifs 2007.**

● **Budget Caisse des Écoles**

Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 41.950,42 €. Il faut noter la forte implication de la commune qui subventionne ce fonctionnement à hauteur de 29.788,00 € (exemple: prix de revient du repas à la cantine = 80% mairie, 20% parents). Suite à la décision prise lors du conseil du 15 décembre 2006, le prix du repas facturé aux parents subira la hausse légale (de 2,98 € à 3,04€ pour les enfants et de 4,16 € à 4,24 € pour les adultes intervenants à l'école). À noter aussi la participation de Saint Andréol de Clerguemort de 550 € par enfant de cette commune scolarisé à l'école des Abrits.

Ce budget est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des membres présents.

● **Budget AEP**

Section d'exploitation :

équilibrées à 17.965,00 €.

À noter le coût des analyses d'eau : environ 5.000,00 €, soit 28% du budget total.

Tarifs de l'eau pour 2007: abonnement = 130,00 €; consommation au m³ (une seule tranche) = 0,27 €/m³ ; assainissement = 0,66 €/m³. Le prix total du M3 facturé nous permettra de solliciter 50% d'aide auprès du Conseil Général pour les travaux d'extension ou de réhabilitation des adductions.

Investissements : Dépenses et recettes équilibrées à 129.627,53€.

Dans le cadre de la mise aux normes des installations d'eau potable, la réhabilitation du captage des Maresques (et l'alimentation de village de Conches, adduction des Abrits) dont le coût estimé à environ 50.000,00 €, est inscrite au « défi territorial » et pourrait être aidée à hauteur de 80%. L'étude est confiée à M. MERCIER de la SAFER que l'équipe municipale remercie pour son travail efficace.

En ce qui concerne l'extension de l'AEP de la Ponge vers le Grenier, le coût de l'étude, estimé à 2.200,00 € est inscrit au budget.

Par ailleurs, dans l'optique de la recherche de nouvelles ressources en eau, J-C. LIEBER propose de faire dégager délicatement la source des Gouttes, au Salson afin de pouvoir mesurer son débit à plusieurs périodes de

l'étiage.

Enfin, des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés, afin d'acquiescer l'emprise et le pourtour du réservoir de Pénens.

Ce budget est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des membres présents.

● **Budget principal**

Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 255.129,00 €. Pas de grosse évolution par rapport à 2006.

Investissements : plusieurs programmes sont inscrits au budget 2007 :

- Carte communale = 8000,00 €

- Construction du garage communal = 176.000,00 €

- Travaux de voirie = 20.000,00 €

- Travaux de voirie SDEE = 18.000,00 €

- Étude construction nouvelle mairie = 5.369,53 € (le projet de construction sur le terrain communal situé sous le Temple est mis en attente de recherche du financement et la réalisation d'une étude comparative avec la possibilité d'une extension de la mairie actuelle).

- Acquisition de la propriété CHABAUD : cette acquisition est inscrite sous réserve d'un prix de vente correspondant à l'estimation des services des Domaines et de subventions et d'emprunts bancaires

Ce budget est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des membres présents.

● **Les 4 taxes**

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale, le conseil à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes qui restent donc fixées comme suit :

- Taxe d'habitation = 7,49
- Taxe Foncier Bâti = 13,11

- Taxe Foncier Non Bâti = 229,39

- Taxe Professionnelle = 5,06

Adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des membres présents.

■ **Carte Communale**

Après étude plus approfondie, il s'avère que ce type de document ne peut intégrer aucune recommandation d'ordre architectural, ni de limitation de surface ou de nombre d'habitations sur les zones réputées constructibles. Cette impossibilité d'imposer certaines normes aux futures constructions relance la réflexion sur le bien fondé de ce nouveau zonage.

Avant de définir les nouvelles parcelles constructibles une étude complète des ressources en eau s'avère indispensable sur l'ensemble des réseaux de la commune. Le conseil municipal à l'unanimité décide de réaliser ces relevés cet été en période d'étiage sur toutes les zones concernées. Cette étude permettra de définir la quantité d'eau disponible et les

ressources supplémentaires que l'on est en mesure d'espérer afin de déterminer le nombre de bâtiments que peut supporter chaque adduction.

Il sera ensuite possible d'établir une discussion sur des bases tangibles.

J. HUGON est chargé de transmettre cette décision à la DDE et au cabinet d'études retenu pour l'élaboration de la carte communale, afin qu'ils soient informés de ce report.

■ Sentiers communaux (Communauté de Communes)

Sur chacun des sentiers des 5 communes, inscrits au topo-guide, une étude des travaux à réaliser a été faite par une personne-ressource désignée par chaque conseil municipal et les informations transmises à la Communauté de Communes en charge de ces sentiers. Pour notre commune, les deux sentiers ont été parcourus par Valérie GOURDON, Fabienne SALMERON et JC. LIEBER.

Le dépouillement de ces informations permettra de déterminer les travaux urgents et d'en confier la réalisation à l'équipe de Contrats Verts.

Par ailleurs, Valérie GOURDON signale une dégradation par les chevaux, du sentier du «ravin de l'Enfer» au départ du Grenier.

■ Questions diverses.

● Tenue du bureau de vote pour les élections

présidentielles des 22 avril et 6 mai :

8h-10h : LIEBER et PASSEBOIS ; 10h-12h : GOURDON ; 12h-14h : COLOMBAT (le 22 avril) et MAURIN (le 6 mai) ; 14h-16h : JALAT ; 16h-18h : SALMERON, HUGON, PASSEBOIS.

● Portion de chemin communal entre les propriétés IAQUINTA et SERRES, aux Abrits : Cette portion de chemin communal ne desservant que les fonds de MM. IAQUINTA et SERRES, il est décidé, à l'unanimité, de la leur céder pour l'Euro symbolique.

● Animation sur le site de l'Ayrolle : L'association « les Amis de Saint Frézal » envisage d'organiser un rassemblement de motards sur le site de l'Ayrolle les 16 et 17 juin. La commune étant propriétaire, elle doit délivrer une autorisation pour la tenue de cette manifestation. Le Conseil accède à cette demande sous réserve de n'implanter aucun campement sur le site et de faire, au préalable, une information auprès des riverains.

● ADSL

Un projet de couverture de notre territoire par Wimax à partir d'un relais situé au Collet de Dèze est en cours d'étude en relation avec le Pays des Cévennes et le Conseil Général et

pourrait être mis en service en juillet 2008. L'ensemble de notre commune serait concerné.

● Carte scolaire

J. HUGON signale qu'une réunion s'est tenue dernièrement à Florac sur les projets de carte scolaire, à l'initiative de Sophie PANTEL. Une menace de fermeture pour la rentrée de septembre 2008 pèse sur les écoles de St Frézal, St Privat et St Michel, l'administration envisageant un regroupement au Collet de Dèze au prétexte que cette commune est en train de construire une école suffisamment grande pour ses propres besoins.

Pour l'ensemble du Conseil ce projet est inacceptable : Depuis 30 ans la commune consent à de très grands sacrifices pour conserver son école, source de vie (et même de survie pour la ruralité). Depuis 1980, par une politique volontaire, la population communale a plus que doublé et celle de l'école est passée de 3 enfants à plus de 20 en moyenne. Des fonds publics ont été dépensés et la commune s'est endettée lourdement pour mener une politique sociale d'accueil et de construction d'habitations à loyer modéré pour ce seul objectif que toutes les autorités prétendent poursuivre : conserver un tissu social dans les communes rurales.

Imposer des trajets longs et épuisants aux petits enfants alors qu'ils bénéficient actuellement

d'une école près de leur domicile est une véritable aberration pour tous ceux qui connaissent les dangers des déplacements en montagne? C'est à nouveau mener la politique de désertification contre laquelle nous avons concentré tous nos efforts depuis 30 années. Il est question également que l'administration impose que le quotient passe de 8 à 14 ce qui ferait de la plupart des écoles à 2 classes des écoles à classe unique.

Une très forte mobilisation des parents et des élus est à prévoir dans le cas où il s'avèrerait que ces inadmissibles projets prennent corps.

L'association « Les amis de Saint Frézal » propose, lors de la fête d'été, l'organisation de débats sur les services publics en présence d'élus tels que Gérard MERSADIER et Sophie PANTEL.

Le Conseil charge J. HUGON d'entrer en contact avec l'association des Parents d'Élèves.

● Le Salson

Sandrine COLOMBAT fait part de l'évolution du projet autour de la propriété du Salson. Avec Jean-Claude, ils se dirigent vers un projet éducatif qui les occupe à plein temps. Ils restent toutefois très attachés au volet agricole et souhaiteraient que cette activité soit assurée par Thomas GOURDON qui aimerait prendre le relais.

tempête de délibérations

●●●●●●●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
21 mars 2007
(suite et fin)

●●●
Le problème est que les terres appartiennent à la mairie et que le fermage qui court jusqu'en 2012 est au nom des époux COLOMBAT.

Une sous-location est-elle envisageable ? Avant toute décision, le Conseil souhaite consulter les différents contrats. En tout état de cause le bail à ferme doit se poursuivre jusqu'à son terme.

● Mur au Grenier
Valérie GOURDON signale que les travaux de réfection du mur soutenant ses terres, en bordure de voie de Vimbouches, vont bientôt commencer. Étant donné l'étroitesse de la voie, ne serait-il pas possible de la barrer le temps des travaux et d'établir une circulation sur la voie de CFD ?

Pour des raisons de sécurité (notamment au niveau du tunnel de la gare), il n'est pas envisageable de dévier la circulation par le CFD. Une signalisation efficace (feu clignotant, par exemple) devra être mise en place par ses soins.

● Signalisation sur le CD 29
Frédéric JALAT propose que des panneaux soient posés aux deux entrées de la commune sur la départementale 29,

signalant la présence d'enfants dans le cadre du transport scolaire, afin de limiter les risques d'accidents lors des croisements de véhicules.

● Prochain Conseil
Lundi 23 avril 2007 à 19 heures.

La séance est levée à minuit. ■

●●●●●●●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
23 avril 2007
à 19h

Présents:
M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F, GOURDON V, COLOMBAT S.
M. JALAT F.
Absents excusés:
Mme VIDAL L. L. procuration à E. PASSEBOIS
M. MAURIN T.
Absente:
Mme BRUGUÈS M.
Secrétaire de séance:
COLOMBAT Sandrine.

ORDRE DU JOUR :

■ Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 21/03/07.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

■ Carte Communale
J. HUGON rappelle les éléments qui ont amené à reporter l'étude de la carte communale :

- L'analyse de la ressource en eau préconisée par M. MERCIER de la SAFER ne pourra valablement livrer des conclusions qu'à l'automne, après la période d'étiage (deux adductions sont notamment concernées : celles des Abrits avec la prévision d'extension sur Conches, et celle de la Ponge avec projet d'extension sur le Grenier).

- Les zones constructibles définies par la carte communale devraient être viabilisées par la collectivité.

- Il n'y aurait aucune possibilité de déterminer et d'imposer des normes architecturales. Un « P.L.U. » (Plan Local d'Urbanisme) présente l'avantage de permettre à la collectivité une plus grande maîtrise des zones constructibles, mais a l'inconvénient d'être d'un coût supérieur à celui de la carte communale.

J. HUGON signale qu'il a informé les services de l'Équipement ainsi que le cabinet sélectionné pour l'étude de la carte communale du report de ce projet.

E. PASSEBOIS regrette que la démarche engagée, après bien des retards dus à la recherche de financement, soit repoussée à nouveau. Le problème de la ressource en eau est certes essentiel, mais il craint que l'application de règles

trop strictes n'interdise tout développement de constructions futures.

Il souhaite qu'une réunion publique soit programmée, en relation avec le cabinet d'études, afin d'informer la population des problèmes rencontrés dans l'élaboration de ce document d'urbanisme. J. HUGON est chargé de son organisation.

■ Bassins AEP de Pénens, du Viala et cadastrage chemin de Vimbouches

● Bassin de Pénens :
Nous avons l'obligation d'acquérir la propriété de l'implantation des bassins, de leur pourtour et de leur accès. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés pour régulariser la situation du bassin de Pénens. Le géomètre doit intervenir pour délimiter les limites du terrain à acquérir par la commune.

● Bassin du Viala:
La situation de ce bassin devrait être régularisée, mais il semblerait que ce ne soit pas le cas, puisque lors de la vente BRUGUÈS - VANDENBRUCKE, aucune servitude n'a été mentionnée sur l'acte. Il faut donc tout relancer les démarches, cadastrer le périmètre et acquérir ce terrain. J-Cl. LIEBER est chargé de ce dossier.

● Cadastrage du chemin de Vimbouches :
J-Cl. LIEBER est également chargé du suivi de ce dossier.

■ Ferme du Salson

Mme COLOMBAT confirme qu'elle souhaite transmettre à M. Thomas GOURDON le bail qu'elle et son époux ont sur les terres du Salson. Cette situation doit être abordée en relation avec les techniciens de la Chambre d'Agriculture. La question du coût de la cession (euro symbolique ?) se posera lors de la fin du bail en 2012. En tout état de cause il sera nécessaire d'établir un état des lieux au moment du transfert de bail.

■ Maison de l'Arbousset

Les héritiers de M. CHABAUD sont d'accord pour vendre à la commune de St Frézal la propriété de l'Arbousset. Une proposition de prix d'achat correspondant à l'estimation des Domaines leur a été faite.

■ Problèmes juridiques en cours

Le jugement du procès en cours intenté à la commune par M. Alain VEILLARD, s'est conclu par la nécessité de nommer un expert. Le jugement aura lieu le 20 juin 2007.

■ Devenir de l'école

J. HUGON souligne qu'il n'y a pas de problème pour la rentrée 2007. Les soucis risquent d'apparaître pour la rentrée 2008.

■ Questions diverses.

● M. PASSEBOIS précise que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 10 h 30.

● Il signale également que la cérémonie sur la résistance aura lieu le 3 juin.

● Frédéric JALAT fait le point sur le transport scolaire pour l'année prochaine, l'effectif prévisionnel pour 2007/2008 étant de 20 enfants scolarisés. Les 2 enfants du Tronc ne seront pas pris en compte (moins de 3 ans à la rentrée scolaire) ; la famille sera donc indemnisée pour effectuer ce transport. Par contre l'enfant de Vimbouches sera inclus dans le transport scolaire.

● Lettre de Marc GOURDON

M. GOURDON s'étonne du refus de la commune de créer une déviation de la route de Vimbouches par la voie du CFD, le temps des travaux de réparation de son mur. Après discussion, il est décidé de prendre un arrêté exceptionnel autorisant le passage sur le CFD, selon un horaire précis, la signalisation de cette déviation et de la sécurisation sur le CFD (pose d'une bande de chantier rouge et blanche) étant à la charge du demandeur.

● Prochain Conseil
Lundi 4 juin à 18 heures.

La séance est levée à 20h 30.



Anniversaire

Lucette et Edmond fêtent leurs noces de diamant

Le 8 avril Edmond Fages et sa femme Lucette, fêtaient leurs noces de diamant entourés de leurs proches au sympathique restaurant cévenol Lou Raiol sur la route du Penedis. C'est avec beaucoup d'émotion que les 60 ans de leur vie commune ont été évoqués.

Après 5 années de captivité en Allemagne durant la deuxième guerre mondiale, où il a connu rationnement et affronts, Edmond est revenu dans ses Cévennes natales et un an après, il se mariait avec Lucette, jeune fille de 18 ans.

Ils habitent au Tronc mais rapidement viennent à la Ponge puis s'installent définitivement au Géripon.

Ils ont connu des temps difficiles car les seuls revenus provenaient de la vente de châtaignes, de pèlardons et de quelques animaux de la

ferme.

Trois ans après leur mariage, ils ont accueilli à leur foyer les deux jeunes sœurs de Lucette et les ont élevées pendant les longues années de maladie de leur mère. En parallèle à ce dur labeur Edmond a participé, pendant 50 ans, en tant que conseiller presbytéral à la vie active de la paroisse et en tant que conseiller municipal, puis de concierge de mairie, 36 ans au service de la commune. En ce 8 mai, Edmond Fages a été honoré en recevant du ministère de la Défense, lors d'une belle et émouvante cérémonie au Pont-de-Montvert la Médaille du combattant et de la reconnaissance nationale. Edmond et Lucette sont très connus pour leur généreuse hospitalité et font partie de ces belles familles Saint-Frézaliennes et Cévenoles.

Qu'ils soient félicités et puissent jouir encore ensemble de longues années paisibles et en bonne santé.

Communauté de communes: Structure d'accueil pour enfants de moins de six ans

Inauguration de la crèche du Pont de Montvert

Jeudi 8 mars, journée de la femme. Au Pont se tient un moment convivial dans la "crèche" toute neuve la rencontre insolite des autorités départementales et des bébés de nos villages, visiblement déjà bien à leur aise dans ce nouveau lieu d'accueil chaleureux et bien équipé. Les jeunes mamans attendaient avec impatience cette structure de garde collective qui a ouvert ses portes le 1er mars! Le député, Francis Saint-Léger, félicite ceux, ou plutôt celles, qui ont osé et réussi à mener à bien un tel projet qui, en fait, fonctionne sur 3 communes (Le Pont, Saint-Frézal-de-Ventalon et Sainte-Croix-Vallée-Française), à cheval sur deux cantons. Daniel Mathieu président de la communauté de communes parle d'un service indispensable pour conserver, voire attirer, une population jeune et active sur nos communes. Sophie Pantel, à l'initiative de ce projet, en fait



l'historique: une enquête menée par l'association de développement du canton qui a révélé les besoins, des visites de structures en place dans des départements voisins, un projet intercommunal mené dans la concertation... À ceci on peut rajouter des partenaires qui ont bien joué le jeu, qu'il s'agisse des artisans, de l'architecte, des habitants intéressés, des animatrices et également des financeurs. À ce propos, M. Bonhomme, représentant le président du Conseil général, félicite nos élus pour le caractère innovant du projet et la bonne mobilisation financière obtenue. Le conseil général, modérément sollicité en investissement pourra sans doute apporter son concours au fonctionnement. M.



Fanguin, président de la caisse d'allocations familiales (CAF), précise que les aides aux familles couvriront 55 % environ du coût de la garde. Pour le préfet, la crèche, comme le logement ou les écoles, contribue à la bonne santé et à la vie de la commune et illustre le lien social qui y règne. Pour M. le maire, cette salle mise à disposition

par la commune, prend aujourd'hui une dimension supplémentaire en permettant ce service de qualité tout en améliorant ses fonctions préalables, et néanmoins actuelles, de salle de réunion et de cinéma. Quatre emplois à mi-temps sont créés sur l'ensemble des trois communes, répondant ainsi à un travail de proximité. Il s'agit de

Geneviève Brenac de Vialas, Cécilia Leclercq de Saint-Andéol, Caroline Langlois-Bisotto et Aude Loubersac de Sainte-Croix. Jusqu'en juin le Pont bénéficiera de deux journées par semaine au lieu d'une en attendant que les travaux de la salle de Saint Frézal soient terminés. La gestion de cette structure mise en place par la communauté de communes est assurée par l'association Trait d'union nouvellement créée, présidée par Mariette Émile et composée en majorité de jeunes mamans tout à fait motivées. Tom, Lubin, Nils, Yoan... et les autres, les inscriptions sont fermes... il n'y aura peut-être pas assez de places pour tout le monde... signe de vitalité dont on ne peut que se réjouir! Quant au coût de cette opération il se monte à 175 000 euros : 35 000 euros issus de l'État, 5 400 euros du Département, 12 000 euros de l'Europe, 88000 euros de la CAF et 35 000 euros de notre Communauté de communes et de la commune de Sainte-Croix-Vallée-Française.

Odile RIVAL

Note: La crèche à Saint Frézal est ouverte et fonctionne le lundi depuis le 11 juin ...



Cyber-base

La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère : Caverne d'Ali Baba ?

Effectivement depuis sa création il y a deux ans et demi, une volonté farouche de redynamiser le territoire, avec l'appui de notre conseillère générale Sophie PANTEL, va crescendo.

Au Pont de Montvert, notamment, outre les commerces et les services de proximité tels que médecin (centre de soins infirmiers), pharmacie, épicerie, café, restaurants, chambres d'hôtes, gîtes et un

bouquiniste, une boutique présentant les créations des artisans d'art locaux vient d'ouvrir ses portes dans le bâtiment récemment acquis par la communauté en plein centre du village.

Par ailleurs, une requalification des locaux de la Mairie s'est effectuée en relation avec la municipalité du Pont de Montvert afin d'en optimiser l'utilisation: création d'une halte-garderie (en relation avec celle de Saint Frézal de Ventalon), modification des ouvertures de la bibliothèque en vue d'optimiser l'accessibilité des services offerts dans ces lieux.

Grâce à la détermination des élus locaux une Cyber-base a pu enfin voir le jour depuis le 4 juin 2007 (renseignements au 09-60-06-93-24 prix d'un

appel local). Cette dernière permettra de réduire la fracture numérique en rendant accessible l'Internet à tous.

Par la suite une Maison de l'Emploi ouvrira ses portes au sein de la Cyber-base et offrira à la population la possibilité d'accéder notamment aux services de la fonction publique par le biais d'une borne visioconférence et d'ordinateurs de la Cyber-base.

Désormais, les distances kilométriques qui étaient un frein à l'ouverture du territoire et à l'accessibilité de nombreux services, ne le sont plus.

Magali MARTINEZ
animatrice de la maison
de l'emploi liée à la
cyber-base

Naissances

- À Saint Andéol

Le 15 décembre 2006 à 3h30, Salomé Lallie a vu le jour. C'est une belle petite fille bien dynamique et vigoureuse. Elle pesait 3 kg 830 et mesurait 52 cm ; depuis elle s'est un peu transformée ! Au Cabanis c'est la joie, son papa Thomas BRASSEUR et sa maman Muriel SAÏZ «fondent» devant ce petit être. Cassandre et sa sœur Charline jouent avec une vraie poupée et remercient Thomas et Muriel de ce don.

Le 18 mars 2007 à 1h18, est né à l'Oustalet dans sa maison (on n'avait plus entendu parler de naissance à domicile à St Andéol depuis 1952... !) le petit Charles. Il pesait 4 kg 300 et mesurait 53 cm. Ses parents P.P. SCHAEFFER et N. PAILLARDON, sont heureux d'avoir réussi «le coup du roi». Quant à Lilly Marguerite, elle se réjouit d'avoir un nouveau compagnon de jeux pour s'amuser autour de l'Oustalet.

Bienvenue à tous les deux à St Andéol et félicitations aux parents.

- À Saint Maurice

C'est avec plaisir que nous accueillons un nouvel habitant à Saint-Maurice. Thibault a vu le jour à Alès le 7 avril et il

fait la joie de ses parents Pierre BREGUIBOUL et Christine POULALION qui sont installés au village, dans l'appartement de l'ancienne école, depuis un peu plus d'un an. Cette belle famille a déjà deux enfants, Romain et Chloé, âgés respectivement de 4 ans et 1 an et demi. L'arrivée de Thibault et pour eux un merveilleux événement.

Nous formulons pour Thibault des vœux de bonheur et nous lui souhaitons une belle vie pleine de joies, sans oublier de féliciter les heureux parents pour cette nouvelle naissance.

Faits divers

Feu de broussailles:

C'est au hameau du Viala qu'un feu de broussailles a ravagé un hectare dans la nuit du 9 au 10 mars. L'incendie qui s'était déclaré dans un sous-bois de châtaigniers, sur un terrain particulièrement accidenté, a nécessité l'intervention de gros moyens - les soldats du feu des centres du Collet, de Florac, de Vialas, du Pont-de-Montvert, de Saint-Etienne-Vallée-Française et de Barre-des-Cévennes ont dû conjuguer leurs efforts toute la nuit pour circonscrire le sinistre. Il faut souligner que la naissance du feu avait été signalée aux propriétaires par des voisins lointains.

Cela a limité considérablement les dégâts. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Catastrophes en cascade:

Tout commence par un accident de moto pour se poursuivre en important feu de broussaille... Explications: lundi 12 mars à 19 h 14, un motard âgé de 34 ans perd le contrôle de son véhicule dans un virage à droite, alors qu'il circule sur le CD 29, sur la commune de Saint-Frézal-de-Ventalon. Alors que le pilote est projeté sur la route, sa moto glisse et va s'écraser dans un fossé... et provoque un début d'incendie. Immédiatement, le motard se précipite vers la première habitation qu'il aperçoit pour prévenir les secours.

Malgré l'intervention rapide des pompiers du Collet, de Florac et de Barre-des-Cévennes, l'incendie a tout de même ravagé 8 000 m².

Spectacle



À l'initiative de l'Eglise Réformée, un moment musical sera offert au temple de Lézinié le dimanche 19 Août 2007 à 15 heures par la harpiste Héloïse DAUTRY. Elle jouera à cette occasion des œuvres

de Spohr, Pierné, Glière,... Entrée libre et gratuite.

Originaire de Saint Andéol de Clerguemort, Héloïse DAUTRY a commencé ses études musicales au Conservatoire National de Région de Montpellier dans la classe d'Evelyne HAUT-LABOURDETTE où elle obtient en 1996 la Médaille d'Or, le Diplôme d'Etudes Musicales: harpe - musique de chambre - formation musicale. Elle entre ensuite au CNR de Paris dans la classe de Brigitte SYLVESTRE où elle obtient en 1999 un Premier Prix à l'unanimité et l'année suivante le Diplôme d'Etat de Professeur de Harpe. Elle a participé à des Masters classes de compositeurs dont Kaija SAARIAHO et Georges APERGIDS ainsi qu'à des créations avec Eric SCREVE, Christophe MAUDOT, Jean-Bernard COLLES, Jean BATIGNE et SHUYA XU.

Elle a déjà participé à de nombreux Festivals en récital et musique de chambre: Festival d'Art Sacré du Couserans en Ariège, Festival de Danse de Montpellier, en Allemagne au Festival du Printemps Français de Bavière, Festival de Valmagne et concerts à Paris, Le Mans, l'Île de la Réunion en Azerbaïdjan à Bakou et dernièrement elle a été invitée par la Philharmonie de Berlin et Cologne, jouant un répertoire classique, romantique et contemporain.